

BAC PRO SAPAT

Services Aux Personnes
et Animation dans les Territoires

Le titulaire du BAC PRO SAPAT est dispensé d'unités de formation en IFAP (Institut de Formation d'Auxiliaire de Puériculture) et IFAS (Institut de Formation d'Aides-Soignants).

LA FORMATION

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

- Français et documentation
- Mathématiques et informatique
- Langue vivante : anglais
- Histoire-géographie
- Physique-chimie
- Biologie-écologie
- Éducation Physique et Sportive
- Éducation socio-culturelle

ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

- Activités au service du lien social
- Intervention auprès des personnes
- Accompagnement dans la vie quotidienne
- Accompagnement dans l'espace de vie
- Dynamisation d'un lieu de vie local
- Actions sociales ou socioculturelles

OBJECTIFS

- **Organisation des activités** : optimiser les conditions de travail pour permettre la satisfaction des usagers et le développement de la structure dans le respect de la réglementation et de la sécurité des personnes
- **Accompagnement de la personne dans la vie quotidienne** : favoriser l'autonomie et la vie sociale de la personne en préservant son intégrité et en veillant à sa sécurité
- **Accompagnement des initiatives locales** : améliorer la qualité de vie locale individuelle et collective en vue de dynamiser le territoire

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation en alternance, avec un calendrier adapté au secteur professionnel. Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Contrôle continu en cours de formation (CCF) = 50 %
- Épreuves terminales = 50 %

CONDITION D'ACCÈS

- Avoir suivi une seconde générale, technologique ou professionnelle.
Afin de sécuriser le parcours, une double inscription en formation initiale est possible.
- Être âgé entre 16 et 29 ans (au-delà de 29 ans, sous conditions)
- Autres situations : nous consulter

FINANCEMENT

Formation en apprentissage

- Prise en charge des coûts de la formation par l'OPCO
- Le candidat est rémunéré par l'entreprise

Aucun frais de formation n'est demandé au candidat.

ACCESSIBILITÉ

Notre établissement est accessible au public en situation de handicap. Accompagnement adapté en formation, en lien avec notre service à besoins particuliers.

DURÉE

- 24 mois : 1^{er} et 1^{ale}
Possibilité d'intégrer la formation en Terminale pour un contrat de 12 mois
- 20 semaines de cours /an
- 32 semaines en entreprise /an

DÉLAI D'ACCÈS

Dépôt de dossier à partir de début février pour une rentrée en septembre. *L'inscription définitive se fait à la signature d'un contrat d'apprentissage avec une entreprise.*

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS et BUT : développement et animation des territoires ruraux, économie sociale et familiale, services et prestations des secteurs sanitaire et social, carrières sociales
- Diplômes d'état : BPJEPS, soins infirmiers, auxiliaire de puériculture, aide soignant, aide à domicile, accompagnement éducatif social

SECTEURS D'ACTIVITÉ

- Enfance, personnes âgées ou en situation de handicap
- Milieu hospitalier
- Aide à domicile
- Animation, loisirs
- Tourisme social
- Hébergement, restauration